



Ecole GUSTAVE ROCH
28 Avenue de Vendée
44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE N°1
VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Présents :

Représentants de la Mairie : Mme Ruetsy Rouleau (Adjointe Affaires scolaires), Mme Annaix- Baudry (Secrétaire Mairie), Mme Abelard, Mme Mangaud, M. Vallet, Mme Guérin (responsable Service Enfance)

Equipe Enseignante : Mme Journo, Mme Hélaudais, Mme Roux, Mme Nacka, Mme Guérineau, Mme Caillé, Mme Bouétel, Mme Gourraud , Mme Francheteau, Mme Collet, Mme Leroy-Ruiz, Mme Rodriguez, Mme Bonnet (Atsem)

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Penisson

Représentants des parents d'élèves : Mme Courtin, Mme Hadet, Mme Riot, Mme Métayer, Mme Guihard, Mme Blandin, Mme Poulin, Mme Ballay, Mme Viguié

Absents excusés : Mme Le Sommier (IEN), M. Cornu (Maire)

1) BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

***Effectifs :** 272 enfants inscrits (97 maternelles et 175 élémentaires). 4 arrivées sont prévues à partir du 8 novembre (2 élèves de CE1, 1 PS et 1 GS)

***Répartition des classes :**

En Maternelle

25 TPS-PS-MS1 (3 TPS, 14 PS, 8 MS) – Mme HELAUDAIS, Mme Tiffany BONNET (ATSEM)

24 PS- MS (15 PS - 9 MS) – Mme ROUX , Mme Virginie VINET (ATSEM)

24 MS-GS 1 (6 MS – 18 GS) – Mme NACKA et Mme RODRIGUEZ (vendredi), Mme Christelle DENIAUD (ATSEM)

24 MS-GS 2 (6 MS – 18 GS) - Mme GUERINEAU, Mme Nadine CORBINEAU (ATSEM)

En élémentaire

24 CP – Mme GOMEZ et Mme COLLET (le lundi)

24 CP-CE1 (10 CP – 14 CE1) – Mme FRANCHETEAU

25 CE1 – Mme CAILLE

24 CE2 – Mme BOUETEL

26 CE2-CM1 (6 CE2 – 20 CM1) – Mme JOURNO (lundi-mardi) et Mme COLLET (jeudi-vendredi)

26 CM1-CM2A (9 CM1 – 17 CM2) – Mme LEROY-RUIZ et Mme COLLET (mardi)

26 CM1-CM2B – (11 CM1 – 15 CM2) - Mme GOURRAUD

***Bilan des élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école**

Les élections se sont déroulées le vendredi 8 octobre.

Nombre d'électeurs inscrits : 404 – Nombre de votants : 245 – Nombre de suffrages exprimés : 240 – Bulletins blancs ou nuls : 5 - Participation : 60,64 % contre 56,65 % en 2020.

Nombre de sièges attribués : ASEPAM : 11

2) PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Lorsque des élèves présentent des difficultés en terme d'apprentissage, différentes aides peuvent être mises en place en plus de celles apportées en classe :

- Une demande peut être formulée auprès du RASED (Réseau d'Aide aux Élèves en Difficulté) : l'enseignante de la classe remplit une demande d'aide spécifiant les difficultés rencontrées. Celles-ci peuvent être en terme d'apprentissage ou en

terme de comportement (posture d'élève, difficultés relationnelles, anxiété...). Les parents sont systématiquement informés de cette demande.

Le RASED est composé d'**enseignantes spécialisées** :

⇒ **L'aide à dominante pédagogique (Odile BONNOT Enseignante spécialisée en aide pédagogique, maîtresse E)**

⇒ **L'aide à dominante relationnelle (Sylvie PENCRÉACH Enseignante spécialisée en aide relationnelle, maîtresse G)**

N'intervient pas sur l'école, mais la demande peut être faite pour faire remonter les besoins au niveau de l'Inspection.

⇒ **La psychologue de l'Éducation nationale (Mme Isabelle BRION)**

Cette année, le RASED ne pourra intervenir dans notre école qu'à partir du mois de février.

- Prise en charge sur un temps d'APC (Aide Pédagogique Complémentaire) : celle-ci concerne en priorité les élèves d'élémentaire. Les APC ont lieu pendant la pause méridienne (soit de 12h à 12h30 ou de 13h à 13h30). C'est une aide ponctuelle qui n'a pas vocation à durer sur l'année complète. Les parents doivent obligatoirement donner leur accord.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de réunir une Équipe Éducative afin d'échanger sur les besoins spécifiques d'un élève : les parents y sont membres de droit. Peuvent également y participer les spécialistes intervenant dans des prises en charge extérieures (orthophoniste, psychomotricien, psychologue, ergothérapeute...).

3) PROTOCOLE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Lorsqu'un cas de harcèlement est porté à notre connaissance, un protocole spécifique est mis en place :

- Le recueil de la parole de la victime, qui se fait en 2 étapes distinctes (l'écoute des faits et l'explication de la suite de la révélation des faits).

- Le recueil de la parole des témoins.

- Le recueil de l'enfant auteur.

Des rencontres avec les parents de l'élève victime et de l'élève auteur sont également organisées.

Des mesures peuvent ensuite être prises au sein de l'école mais aussi sur les temps extrascolaires (sanction ou mesure de réparation pour l'auteur).

Il existe également au sein de l'éducation nationale un référent académique sur le harcèlement qui peut intervenir.

Une intervention a eu lieu dans les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 A et B par la Psychologue de l'Éducation Nationale, Isabelle BRION, sur le thème « Tous heureux à l'école ». Les élèves ont été amenés à donner leur avis sur des situations « critiques » dont ils peuvent être témoins. L'objectif est qu'ils sachent mieux se positionner/réagir face à ces situations.

Une intervention est prévue au cours de l'année, par des étudiants en médecine, sur le harcèlement et le danger des écrans dans les classes de cycle 3.

L'instauration d'un climat scolaire positif est un des objectifs de notre projet d'école.

4) FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Élémentaire : - Échange de services entre les 2 classes de CM1-CM2 pour l'anglais, l'histoire/géographie, les sciences.

- Animation de jeux de société dans les classes de maternelle (Mmes Roux et Hélaudais) par les élèves des classes de CM1-CM2.

Communication aux familles : Adhésion à l'ENT e-Primo. Chaque parent a reçu un code de connexion. Quelques classes ont déjà mis en place le cahier de texte, le carnet de liaison ou un blog de classe.

Les parents peuvent recevoir des notifications sur leur boîte mail ou leur application sur leur téléphone portable (penser à les activer).

Un outil que les élèves vont pouvoir investir, notamment ceux de Cycle 3 : création de profil (avec toutes les règles à respecter sur Internet), création d'outils pédagogiques par les enfants...

5) PROJETS DE L'ANNÉE

- Projet commun à toutes les classes de l'école autour des Arts :

- **Projet Danse** : Participation des 3 classes de cycle 3 avec une intervenante extérieure (Manon Hardouin) (à partir du 6 novembre) + visite du Quatrain et participation au spectacle le soir. Le spectacle sera financé à 50 % par le budget Mairie et l'Asepam prend le reste en charge. Seuls les parents accompagnateurs paieront leur place.
- Une exposition d'œuvres des élèves lors de la demie-journée Portes Ouvertes
- ... et, bien d'autres événements à venir !

- Conseil d'élèves : reprise fin septembre des séances.

- Vie culturelle : Inscription aux spectacles proposés par le Quatrain et le festival CEP PARTY

- Projets CM2- 6ème : Rallye maths

- Chorale : Vendredi 11 mars 2022

6) COMPTE RENDU DES EXERCICES DE SÉCURITÉ

Les exercices de sécurité sont obligatoires dans les écoles :

- PPMS Risques Majeurs (1 minimum dans l'année)
- PPMS Attentat-Intrusion (1 minimum dans l'année)
- Exercices Incendie (au moins 2, dont le 1er au cours du mois qui suit la rentrée)

- *Exercice incendie*

Le 1^{er} exercice a été réalisé le jeudi 30 septembre en présence du responsable des services techniques de la Mairie. L'alarme a été déclenchée manuellement depuis la salle des maîtres. L'évacuation dans le calme de tous les élèves s'est faite en 1min55.

- *PPMS Risques Majeurs*

Un exercice départemental a été organisé par le Rectorat le 7 octobre. Les élèves ont été confinés pendant 1 heure.

- *PPMS Attentat Intrusion*

Exercice réalisé le jeudi 14 octobre : les élèves se sont cachés dans les classes.

Les alarmes sont globalement audibles par tous. Le message d'alerte n'est pas toujours compréhensible depuis certaines classes (maternelle) ce qui empêche de savoir l'objet du PPMS : se cacher ou se confiner.

Des rideaux doivent être ajoutés dans la classe de CM1-CM2B et dans la classe de motricité pour que les élèves ne soient plus du tout visibles depuis l'extérieur.

6) Questions à la demande des associations des parents d'élèves

- - Suite aux travaux prévus très prochainement (panneau photovoltaïque) : Est-ce qu'une partie du parking sera "bloquée" ?
Les travaux vont se passer en 2 temps sur des vacances scolaires (La Toussaint et Noël), donc pas de perturbations. Il faut aller voir les informations sur E-Primo, tout y est dit !
- - Entrée difficile à 16h25 au niveau maternelle, accès compliqué cohue/bouchon avec la classe de MS-GS2. Faire un nouveau sens de circulation via entrée des élémentaires ?
Un nouveau sens de circulation a été établi. A terme l'entrée côté maternelle va disparaître, seul sera utilisé le portail côté élémentaire.
- - Dangerosité de la route, circulation, passage piéton, trottoir cassé, abris de bus gênant pour les poussettes, que faire pour que cela soit moins anxiogène et plus sécuritaire ?
Le contexte Covid évoluant favorablement, on peut imaginer entrées/sorties par le portail principal côté parking. Deux feux rouges arrivent en fin d'année : un par école. De plus, de nouveaux passages piétons et une réorganisation de la voirie est prévue.

- -Les filets pour les buts : quelle nouvelle solution ?
Les filets sont commandés mais pas de nouvelles de l'entreprise (la facture n'est pas payée), la Mairie essaie de trouver d'autres filets mais pas si évident !
- - Est-il prévu un agrandissement du périscolaire ?
Oui, les travaux démarrent début 2022. Sont prévus : une salle supplémentaire (environ 100 m²) + un agrandissement de la cour. Cela permettra d'accueillir 30 enfants en plus et donnera une capacité d'accueil totale de 140 enfants.
- - Est-ce que les CM2 auront toujours l'épreuve du permis vélo ?
Probablement, si les bénévoles de Groupama proposent l'activité.
- - Une sensibilisation à la sécurité routière est-elle prévue ? Pour quel niveau ? Avec quels intervenants ? Gendarmes ?
Non, plus aucun intervenant n'intervient à l'école. Le permis piéton est abordé à partir du CE2.

CALENDRIER

- Conseils d'école :vendredi 28 janvier et vendredi 10 juin 2022 à 18h15.
- Arbre de Noël : classes de maternelle ⇨ Jeudi 16 décembre matin (projection)
classes élémentaires ⇨ Vendredi 17 décembre (spectacle)
- Marché de Noël : Samedi 4 décembre
- Matinée Portes ouvertes : samedi 21 mai 2022
- Fête de l'école : Samedi 25 juin 2022

Secrétaire de séance : Mme Gourraud

Présidente de séance : Mme Journo